

Secteur cadre de vie-technique CHÔMAGE ANNUEL





Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la **DADS** fournies par l'Insee et de prévisions statistiques. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés.



CHÔMAGE ÉLEVÉ

En atteignant 11,8 %, le taux de chômage du secteur (salariés ayant connu au moins une période de chômage indemnisée au cours de l'année) est important. Il est supérieur à celui du champ de l'OMPL (10,3 %).



BAISSE DU CHÔMAGE

Par rapport à 2013, le taux de chômage du secteur a reculé (- 2,3 points).





Entreprises d'architecture



Indicateur de chômage annuel

	(A)			Ompl
Salariés avec période(s) de chômage	5 159	450	5609	46 981
Salariés sans période de chômage	36 457	5 3 4 7	41 804	407 951
Effectif total	41 616	5797	47 413	454932
Indicateur de chômage annuel (%)	12,4	7,8	11,8	10,3

Source: Insee, DADS 2019.

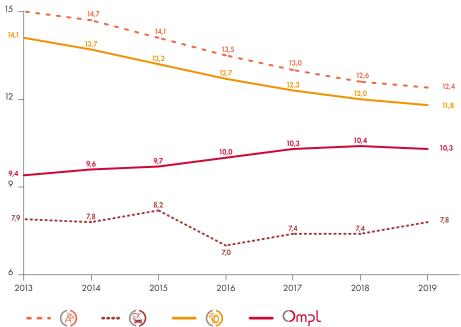


Nombre de salariés ayant connu une période de chômage indemnisée dans l'année

Nombre total de salariés

Cette mesure prend en compte les salariés employés au moins une journée au cours de l'année dans la branche professionnelle et qui ont connu une période de chômage indemnisée au cours de la même année. Cette mesure, calculée à partir de la DADS, ne peut être comparée à celle de Pôle Emploi ou à celle de l'Insee.

Évolution de l'indicateur de chômage annuel (%)



Source: Insee, DADS 2013-2019.

www.ompl.fr





TAUX DIFFÉRENTS SELON LE GENRE

Les femmes du secteur sont plus souvent au chômage que les hommes.

Le différentiel de taux (+ 3,2 points) est moins marqué au sein du champ de l'OMPL (+ 0,9 point).

Indicateur de chômage annuel par genre (%)

Genre				Ompl
Femmes	13,5	11,5	13,3	10,5
Hommes	11,1	4,9	10,1	9,6
Ensemble	12,4	7,8	11,8	10,3

Source: Insee, DADS 2019.



BAISSE AVEC L'ÂGE

Le taux de chômage annuel est plus élevé pour les salariés âgés de moins de 35 ans (14,5%).

Indicateur de chômage annuel par tranche d'âge (%)

Tranches d'âge	(A)			Ompl
< 35 ans	15,0	10,0	14,5	12,9
35-49 ans	8,1	7,0	8,0	8,6
50 ans et +	3,3	3,1	3,3	5,7
Ensemble	12,4	7,8	11,8	10,3

Source: Insee, DADS 2019.



DIFFÉRENCES SELON LA CATÉGORIE SOCIALE

Au sein du secteur, le taux de chômage annuel est maximal pour les employés (14,0 %) et les professions intermédiaires (12,5 %). En revanche, celui des cadres (9,9 %) est moindre.

Indicateur de chômage annuel par catégorie sociale (%)

Catégories sociales				Ompl
Cadres	10,5	2,5	9,9	9,3
Professions intermédiaires	13,3	5,8	12,5	7,8
Employés	14,6	11,9	14,0	12,4
Ouvriers	12,1	11,1	12,0	12,5
Ensemble	12,4	7,8	11,8	10,3

Source: Insee, DADS 2019.





TAUX DISTINCTS SELON LE TEMPS DE TRAVAIL

Les salariés à temps complet ont un taux de chômage inférieur à ceux qui travaillent à temps partiel (- 2,8 points).

Indicateur de chômage annuel par durée du temps de travail (%)

Durée du temps de travail				Ompl
Temps complet	12,1	7,6	11,5	9,6
Temps partiel	14,6	10,1	14,3	12,0
Ensemble	12,4	7,8	11,8	10,3

Source: Insee, DADS 2019.



QUELQUES NUANCES RÉGIONALES

Le taux de chômage annuel du secteur varie sensiblement d'une région à l'autre. Il est maximal pour les Pays de la Loire (13,4 %) et minimal pour la Corse (8,4 %).

Indicateur de chômage annuel par région (%)

Régions				Ompl
Auvergne-Rhône-Alpes	11,6	4,7	10,9	10,4
Bourgogne-Franche-Comté	10,2	4,1	8,9	9,1
Bretagne	12,4	8,6	12,0	10,8
Centre-Val de Loire	10,3	7,4	9,7	8,9
Corse	9,8	ND	8,4	10,7
DOM	13,6	7,1	12,2	13,0
Grand Est	10,1	5,8	9,4	8,8
Hauts-de-France	10,7	7,7	10,1	9,7
Île-de-France	12,8	7,2	12,5	9,8
Normandie	13,0	9,8	12,3	9,5
Nouvelle-Aquitaine	13,1	6,5	12,2	10,8
Occitanie	13,5	9,6	12,8	11,6
Pays de la Loire	14,4	7,5	13,4	10,9
Provence-Alpes-Côte d'Azur	12,0	13,7	12,3	11,6
Ensemble	12,4	7,8	11,8	10,3

Source: Insee, DADS 2019.

ND: non déterminé pour cause de secret statistique.

